



Mairie d'Allos

RESERVE A L'ADMINISTRATION.

Date de réception :

Dossier suivi par :

Dossier accepté refusé

DEMANDE D'UN LOGEMENT COMMUNAL PERMANENT

Le dossier est à compléter et à déposer avec les pièces au service Qualité logement –
Maison des Saisonniers 222 route du Pré de la Porte 04260 ALLOS ou par mail : logement@mairie-allos.fr

1- IDENTIFICATION

1-1 LE DEMANDEUR

Madame Monsieur Nom d'usage ou d'époux(se) :

Nom de naissance (si différent) :

Prénom :

Date de naissance :

Situation de famille : Célibataire Concubinage Marié(e)

Tél. Domicile : Portable : Travail :

Mail personnel :@.....

Mail d'une personne ou d'une structure vous aidant dans les démarches :
.....@.....

Possédez-vous des animaux ? OUI NON Si oui le(s) quel(s) :

1-2 ADRESSE A LAQUELLE LE COURRIER DOIT VOUS ETRE ENVOYE

Nom de la personne ou de la structure :

Bâtiment : Escalier : Etage : Appartement :

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Complément d'adresse :

Code postal : Localité :

Pays :

1-3 ADRESSE DU LOGEMENT OU VOUS VIVEZ ACTUELLEMENT (Si cette adresse est différente)

Nom de la personne ou de la structure :

Bâtiment : Escalier : Etage : Appartement :

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Complément d'adresse :

Code postal : Localité :

Pays :

Si vous êtes hébergé(e) personne ou structure hébergeant :

1-4 PERSONNE A CHARGE (Si besoin) *

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Enfant en garde alternée ne figurant pas dans les personnes fiscalement à charge ou enfants en droit de visite :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

** justificatifs (ex : la copie du livret de famille)*

Nombre de personne(s) constituant le foyer du demandeur :

1-5 CONJOINT(E) OU FUTUR CO-TITULAIRE DU BAIL (Si besoin)

Madame Monsieur Nom d'usage ou d'époux(se) :

Nom de naissance (si différent) :

Prénom :

Date de naissance :

Situation de famille : Célibataire Concubinage Marié(e)

Tél. Domicile : Portable : Travail :

Mail personnel : @.....

Lien avec le demandeur : Conjoint Pacsé(e) Concubin Colocataire

(S'il y a d'autres futurs Co-titulaires du bail, donnez les informations sur une feuille complémentaire)

2- SITUATION PROFESSIONNELLE

2-1 LE DEMANDEUR

Profession :

CDI CDD, stage, intérim Artisan, commerçant, profession libérale

Agent public chômage Apprenti Etudiant Retraité Autre

Nom de l'employeur (s'il y en a plusieurs, employeur principal) :

Commune du lieu de travail :

2-2 CONJOINT(E) OU FUTUR CO-TITULAIRE DU BAIL (Si besoin)

Profession :

CDI CDD, stage, intérim Artisan, commerçant, profession libérale

Agent public chômage Apprenti Etudiant Retraité Autre

Nom de l'employeur (s'il y en a plusieurs, employeur principal) :

Commune du lieu de travail :

Revenu fiscal de référence	Demandeur*	Conjoint(e) / Co-titulaire*
Année N-2		
Année N-1		

** joindre votre avis d'imposition et les 3 derniers bulletins de salaire si possible*

PRECISIONS COMPLEMENTAIRES

.....
.....
.....

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

- Justificatifs des ressources des personnes vivantes au foyer des 3 derniers mois bulletins de salaire-attestation pôle emploi)
- Copie de carte d'identité
- Copie du livret de famille si besoin
- 2 derniers avis d'impositions
- Contrat de travail ou tout autre document justifiant votre situation professionnelle si possible

Si votre candidature est retenue :

- Relevé d'identité bancaire
- Accord parental pour les mineurs
- 1 mois de loyer (à la remise des clés)
- Dépôt de garantie (équivalent à 1 mois de loyer)
- Attestation d'assurance du logement

En déposant votre demande, vous attestez l'exactitude des informations mentionnées ci-dessus et vous vous engagez à signaler tout changement de situation pouvant modifier les renseignements fournis.

Allos, le
Signature

Toute fausse déclaration est passible des peines mentionnées aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal. Les informations figurants sur cet imprimé feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à l'article 39 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder à tout moment aux informations vous concernant auprès du service qui a enregistré votre demande. Ces informations seront accessibles aux service logement et aux membres de la commission logement.